

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2025-077

« COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2025, le lundi 19 mai, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : mercredi 7 mai 2025 - Secrétaire de séance : Marcel JACQUIN

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 59 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 71

Etaient présents et ont pris part au vote : Philippe DEYGOUT, Daniel FABRE, Sylvie SONNERY, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Jean-Pierre BLANC, Stéphanie PARIS (à partir de la délibération n°2025-078), Thierry DEROUBAIX, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Mohamed ABBES, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI (jusqu'à la délibération n°2025-097), Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Viviane VAUDRAY, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Elisabeth LAROCHE (jusqu'à la délibération n°2025-094), Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Patrice MARTIN, Denis JACQUEMIN, Nathalie MICOLAS, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Marie-Claude REGACHE, Sylviane BOUCHARD, Josiane CANARD, Marcel JACQUIN, Nazarelo ALONSO, Daniel BEGUET, Sébastien GOBET, Gaël ALLAIN, Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOU, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON, Bernard GUERS.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Vincent MANCUSO (à Joël BRUNET), Gisèle LEVRAT (à Christian LIMOUSIN), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Stéphanie JULLIEN (à Alexandre NANCHI), Jean-Luc RAMEL (à Elisabeth LAROCHE), Marie-José SEMET (à Régine GIROUD), Jean ROSET (à Patrick BLANC), Laurent REYMOND-BABOLAT (à Serge GARDIEN), Pascal PAIN (à Eric BEAUFORT), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Gilbert BOUCHON (à Josiane CANARD), Agnès OGERET (à Viviane VAUDRAY).

Etait excusée et suppléée : Maud CASELLA (par Sébastien GOBET).

Etaient excusés : Dominique DELOFFRE, Bernard PERRET, Joël MATHY, Jean MARCELLI, Frédéric BARDOT, Patrick MILLET.

Etaient absents : Patricia GRIMAL, Jean PEYSSON, Maël DURAND, Frédéric TOSEL, Mohammed EL MAROUDI, Fabrice VENET.

Objet : Désignation d'un nouveau représentant au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Meximieux

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 5 mai 2025 ;

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle qu'à la demande de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) la Communauté de communes siège au Conseil de surveillance de l'Hôpital Local de Meximieux, qui comprend le centre hospitalier, ainsi que l'EHPAD de La Rose d'Or.

La CCPA est représentée au sein du Conseil de surveillance par un délégué, siège actuellement pourvu par Mme Marie-José SEMET. Son mandat d'une durée de 5 ans prendra fin cette année, indépendamment du mandat électif auquel il est rattaché.

Conformément à l'article L. 6143-6 du code de la santé publique, ce délégué ne peut être salarié de l'établissement ou lié par contrat à celui-ci. Ni lui, ni sa famille ne doivent détenir un intérêt direct ou indirect dans la gestion d'un établissement de santé privé.

Il est proposé de procéder à la désignation du nouveau représentant au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Meximieux.

.../...

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DESIGNER Mme Marie-José SEMET pour représenter la CCPA en tant que déléguée au Centre Hospitalier de Meximieux.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 26 mai 2025
Publiée le 27 MAI 2025*

Le Président, Jean-Louis GUYADER

